

Enlèvement de la couche supérieure (asphalte)



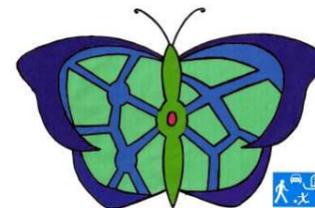
Enlèvement des trottoirs (un côté de la rue et ensuite l'autre) et remplacement par une fondation en béton maigre sur une largeur équivalente au trottoir enlevé, permettant un passage au sec des piétons.

La fondation sous les trottoirs (comme celle en dessous des zones de stationnement et des virages/croisements) est non drainante et faite de béton maigre.



Raccordement des gargouilles (c'est à dire les évacuations d'eau de pluie des toitures de certaines maisons qui se rejettent chez certains en voirie). Ce travail prend du temps vu la nécessité de creuser une tranchée jusqu'au collecteur principal d'égout.

Il est utile de noter que la partie du tuyau située dans le jardinet avant est laissée en l'état (bon ou mauvais!) et nous vous conseillons de profiter de l'occasion pour vérifier le bon écoulement des eaux de pluies (si gargouille) dans l'espace privé également.



Enlèvement des pavés en porphyre.

Ces pavés sont récupérés et stockés sur la place avant d'être replacés (dans les zones de stationnement.

Enlèvement de +/- 60 cm de terre en vue de réaliser les fondations.

Placement des avaloirs.



Placement d'un géotextile et géogridde (renforcement des sols et de leur portance).

Il est placé entre deux sols très dissemblables par leur granulométrie, et a pour vocation de conserver l'intégrité et les performances de chacun des matériaux.

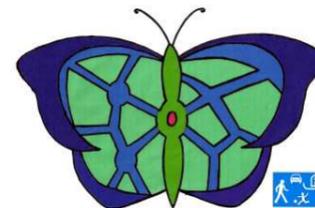
Il empêche l'interpénétration des deux milieux, sans être un obstacle à la circulation des fluides.



Placement de la fondation en béton drainant.

Pour rappel, fondation drainante partout sauf :

- sous l'asphalte (placée dans les virages et croisements)
- sous les « ex » trottoirs (stabilité accrue autour des boîtiers impétrants)
- sous les zones de stationnement (irrégularité des pavés porphyres)



Placements des bordures séparant les différents matériaux entre eux (notamment entre zones de stationnement et voirie) ou placés entre la voirie et les espaces privés non pourvus de bordure (haies).

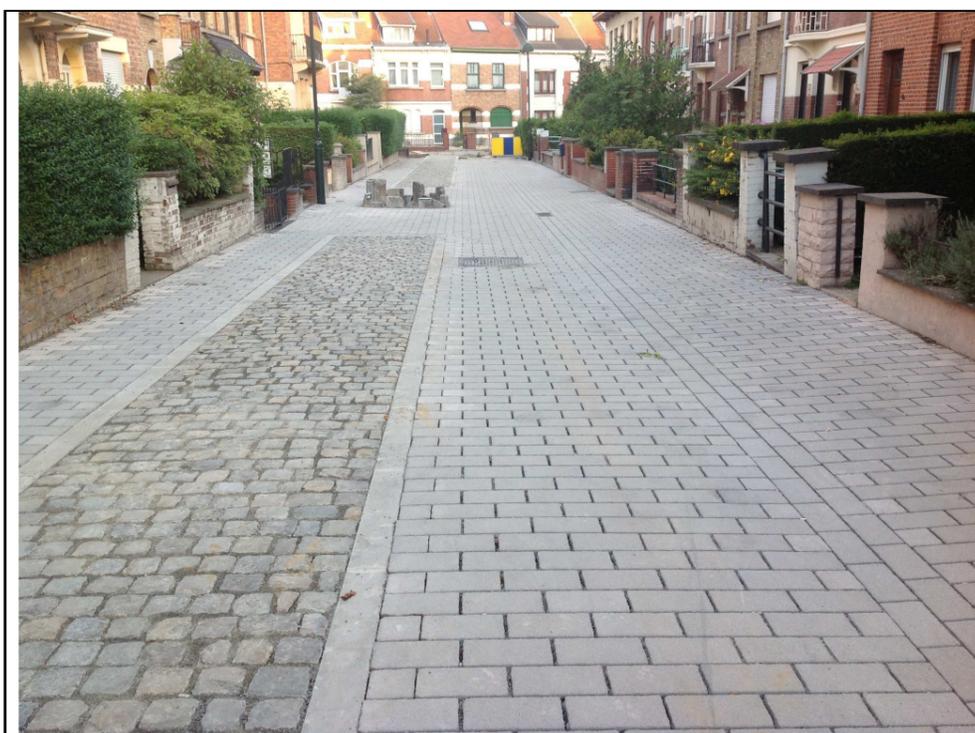
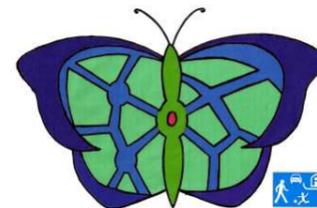
Ces bordures sont nécessaires pour assurer la stabilité des pavés.

Le niveau de la rue devant être aligné sur toute sa longueur et prévoir des pentes suffisantes pour l'écoulement des eaux vers les avaloirs au centre de la rue, il arrive que le niveau de connexion de la route au domaine privé soit différent qu'avant (plus haut ou plus bas) et nécessite des interventions dans la partie privée (placement d'un avaloir raccordé au réseau public si niveau privé plus bas).



Placement des pavés récupérés (en porphyre) dans les zones de stationnement.

A noter que la distance prévue entre le stationnement et les murets privés a été calculée pour permettre d'ouvrir les portes des voitures mais aussi pour éviter que des voitures ne stationnent (en infraction) des deux côtés de la rue. Ce calcul a poussé la commune à réduire l'espace central partagé.



Placement des pavés en béton drainant, qui laissent passer l'eau de pluie pour une infiltration dans le sol (outre les avaloirs qui récoltent également l'eau en cas de forte pluie).

Les croisements et extrémités des rues seront asphaltés en une seule opération (3 interventions prévues pour tout le quartier, à des dates différentes en fonction de l'avancement du chantier).



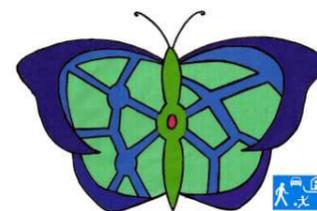
Placement du mobilier urbain éventuel (bac à fleurs, boxes vélos, bancs,) et finitions.

Sur la place de l'avenue Foucart : bancs, plaine de jeux, table de ping pong en béton, piste de pétanque, bulles enterrées.

Les 7 marronniers seront abattus et remplacés par 15 nouveaux arbres.



Placement 7 boxes vélos répartis dans le quartier



Avenue Foucart (devant l'école)